

ABONNEMENT

LE CANADA Journal Quotidien du Soir.

Un An en Ville . . . \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

LA VALLÉE DE L'OTTAWA Edition Hebdomadaire du Journal LE CANADA

ABONNEMENT Un An en Ville . . . \$ 2.00 Un An par la Poste . . . 1.00

12eme. ANNEE No 147

OTTAWA, MARDI 21 JUILLET 1891

LE NUMERO 2 CENTS

LETTRÉ DE PARIS ESPIONNAGE

A propos de l'affaire de la melinite qui, évidemment, n'est pas sans gravité et dont le dernier mot n'est peut-être pas dit, il me semble que mes concitoyens perdent un peu le Nord, s'emballe sur le simple mot de trahison, ainsi que pendant et après la guerre de 1870-71, et s'apprêtent à ne voir plus, de tous côtés, que des espions — il serait sans doute sage de réagir contre cette vision spéciale. Je ne tenterai cependant point ici l'expérience, et puisqu'en ces jours inquiets il est question d'espionnage, je raconterai aux lecteurs du FIGARO deux cas de trahison qui, sous le second Empire, eurent du retentissement sinon dans le public à cette époque les choses concernant la sûreté de l'Etat n'étaient guère mises à la portée de la foule, mais dans l'entourage gouvernemental de l'Empereur.

A la veille de la guerre d'Italie, en mars 1859, le bruit courut soudain, chez l'Empereur, que des correspondances secrètes entre l'un des principaux fonctionnaires du ministère des affaires étrangères et le cabinet anglais s'étaient établies et que ces correspondances étaient, jusque dans leurs moindres détails, l'attitude et les résolutions que le gouvernement français comptait prendre dans la campagne qui se préparait.

Le nom du traître était sur toutes les bouches des initiés et l'on engageait fort Napoléon III à sévir. Mais c'eût été un scandale et l'Empereur avait l'horreur de la publicité; mais c'eût été, à la veille d'une guerre, jeter de l'émoi dans le pays, en lui révélant une trahison, et le souverain jugea prudent de faire le silence autour de cette affaire qui provoqua, de sa part, la très belle lettre suivante à l'adresse du ministre, — seul document vraiment curieux qui se rattache à ce complot :

Paris, 9 mars 1859.

J'ai été très content de votre conversation d'aujourd'hui. Quand on fait appel à mon cœur et à ma confiance on remue la corde sensible, surtout quand cela vient d'un homme comme vous qui m'a déjà rendu de grands services et pour lequel j'ai de véritables sentiments d'estime et d'amitié. Mais pour que votre confiance soit durable, il faut que tout soit bien compris entre nous et que tout ce qui sort du ministère des Affaires Etrangères ait bien mon cachet.

Je lis ce soir encore une correspondance de l'INDÉPENDANT BELGE que je trouve déplorable et qui, heureusement LA PATRIE refuse avec beaucoup de sens. J'espère que des correspondances dans un semblable esprit ne sortent pas des Affaires Etrangères.

Vraiment, j'ai bien besoin de trouver quelque part quelqu'un qui me comprenne et qui, en jetant sur mes soucis le baume d'une amitié intelligente, adoucis l'irritation naturelle que m'occasionent tous ces obstacles qu'on jette sous mes pas; car je le sens, mon calme finirait par s'évanouir et, fût de mon amour pour tout ce qui est grand et noble, je foulerais aux pieds la raison même si la raison prenait le manteau de la pusillanimité.

Quoique je dise le contraire, j'ai profondément gravés dans le cœur les tortures de Sainte Héleine et les désastres de Waterloo; voilà 30 ans que ces souvenirs me rongent le cœur; ils m'ont fait affronter sans regret la mort et la captivité, ils me feraient affronter ce qui est plus encore, l'avenir de mon pays. Quoique ce soit déjà beaucoup de ce que je demande à un homme qui a le pouvoir en mains de modérer pendant des années une grande et noble passion, elle peut encore se contenir si on ne blesse pas sans cesse tout ce que j'ai de plus sacré, la gloire et la grandeur de la France.

Car pour un caractère comme le mien, les obstacles ne font qu'augmenter mon ardeur.

NAPOLEON.

Cette lettre n'est-elle pas surprenante à plus d'un titre ?

Elle causera, j'en suis sûr, un singulier étonnement en Angleterre, où les sentiments intimes de Napoléon III étaient et sont encore jugés tous autres que ceux qu'il exprime avec violence, ici, à la suite d'un simple incident d'espionnage auquel se mêlait le nom anglais. Elle ne laissera pas que d'étonner également les policiers d'hier et ceux d'aujourd'hui qui sardonien assez légèrement pour prêter à Napoléon III un caractère passif et mou qu'il n'avait point, au vérité. Je n'eusse pas rappelé le semblant de trahison citée plus haut, si la lettre de l'Empereur ne lui avait donné une importance toute particulière. Cette lettre est l'une des plus belles, l'une des plus intéressantes qu'ait écrites Napoléon III. Elle est un document merveilleux aussi, qui le peint mieux que bien des récits ou des faits.

Une affaire d'espionnage plus grave — ou du moins qui eut des conséquences plus dramatiques — fut l'aventure du lieutenant d'artillerie X... qui, à la veille, aussi, de la guerre d'Italie, vola des papiers relatifs à l'armement de la France, dans l'intention de les livrer à l'Autriche.

On sait qu'à cette époque sous la direction de Napoléon III, qui s'occupait beaucoup de balistique, une réforme eut lieu dans l'artillerie française, que pour la première fois les canons rayés firent leurs apparitions sur les champs de bataille et que c'est même à cette réorganisation de notre armement que nous dûmes de vaincre, dit-on.

Or, parmi les jeunes officiers d'artillerie d'alors, le lieutenant X... s'était fait remarquer par une aptitude spéciale et par une science peu ordinaire. Dans un mémoire qu'il avait adressé à l'Empereur, en dehors de ses chefs, il avait même exposé certaines idées qui lui avaient attiré l'attention du souverain — et qui lui avaient valu d'être appelé auprès de lui.

L'avenir s'annonçait brillant pour le jeune homme lorsque soudain (à la suite de quelque foie, de quelle déception, peut-être, de quelle intrigue bien certainement dans laquelle le jeune homme exotique et célèbre fut nommé tout bas ?) il fut accusé et convaincu de trahison.

On le savait protégé par l'Empereur et avait que d'instruire son procès on mit le souverain au courant des faits qui le concernaient. Napoléon III écouta avec calme le rapport qui lui était adressé, s'éleva les moustaches, comme il avait l'habitude alors qu'il était préoccupé, ne répondit rien et donna simplement l'ordre que le lendemain le lieutenant X... lui fût amené.

Le futur général Lepic, alors chef de bataillon, et un officier du palais assistèrent à cette entrevue. Lorsqu'il se trouva en présence de l'Empereur, le lieutenant, pâle, décomposé, fut pris d'une sorte de tremblement nerveux qui le rendit incapable de prononcer une parole.

Napoléon III debout, le regarda et lui dit simplement :

— C'est donc vrai ? vous êtes un traître ?

Et comme le jeune homme éclatait en sanglots :

— Ne pleurez pas, monsieur reprit l'Empereur, et écoutez-moi. Pour l'honneur de l'armée et puisque la crime que vous allez commettre n'a pas eu d'exécution, fort heureusement, je vous pardonne. Vous avez aimé, j'ai ce triste devoir. Et aussi, je ne veux pas qu'on puisse dire qu'un officier français est traître à son pays, il n'y a donc pas de scandale; il n'y aura donc pas pour vous, de peine. Mais, à partir de cette heure, vous n'êtes plus soldat. Veuillez me remettre immédiatement votre démission. Je la ferai parvenir au ministre.

Le lieutenant X... écrivit sa démission et Napoléon III, calme toujours, lui tournant le dos, alla s'asseoir devant sa table de travail.

Comme le jeune homme sortait du cabinet de l'Empereur, le commandant Lepic qui l'accompagnait lui dit :

— Eh bien ! monsieur, l'Empereur a été clément et vous ne serez ni

dégradé, ni fusillé. Vous êtes satisfait. Et comme le lieutenant gardait le silence, il ajouta : — Mais avez vous bien compris, monsieur, ce que doit signifier pour vous le pardon de l'Empereur ? Cette fois, l'officier recouvra la parole et regardant bien en face son chef, il répondit : — Oui, mon commandant. Et le soir même il se brûlait la cervelle.

Un espionnage plus fréquent et moins grave que celui qui a trait aux choses de la patrie est l'espionnage politique au profit d'un gouvernement quel qu'il soit, dirigé contre les hommes qui le combattent.

Dans les dernières années de l'Empire cet espionnage était très en faveur dans les sphères officielles, et, fait extraordinaire, on se préoccupait beaucoup plus, dans les conseils de l'empereur Napoléon III des menées un peu vagues et platoniques attribuées au parti royaliste que de celles plus réelles et pratiques, dont l'initiative revenait aux républicains.

J'ai sous les yeux, à ce sujet, un rapport bien amusant adressé à l'Empereur, à la suite d'une conversation qui eut lieu chez la duchesse de Galliera.

On remarquera que le personnage interrogé et qui, me semble-t-il, parlait assez aisément et sans trop se faire prier, était à cette époque, un ami de M. Thiers.

Voici ce rapport écrit sur papier à trauches dorées :

La conversation tombe sur M. Duchâtel et sur son état de santé.

Réponse. — Il va très mal, le cervellet est pris, etc, etc.

Moi. — J'en suis bien fâché ; c'est un aimable homme et au bon esprit.

R. — Un grand bon sens surtout. On avait voulu en faire un chef de parti, mais pas à tête ; il accumule des millions, il boit son vin de Lagrange et il se moque du reste.

M. — On m'a dit qu'il était devenu légitimiste.

R. — Il n'en est rien du tout. Il reçoit toute le monde dans son salon mais il se gare des laiseurs et il a bien raison : ils s'agitent dans le vide, beaucoup d'embaras et peu de b'sogne. Quant à moi, je le s'vois promener toutes les fois que j'en trouve l'occasion. Comme je j'en l'ai dit vingt fois : le régime actuel est l'anarchie, et si une chance s'offrait pour les d'Orléans, ce ne serait qu'en ralliant au moment de la crise tous ceux qui auraient peur de l'échafaud. — Parmi tous ces faiseurs il n'y a pas un homme d'action il y a des bavards, des écrivains et voilà tout ; — si la police parle de conspiration orléaniste, c'est pour se faire valoir. — Il n'y a pas dix hommes qui s'entendent ensemble. Je parle des sommités ; vous savez ce docteur Rocher est capable ! D'Haussonville est un rêveur boursoufflé. Le petit Albert de Broglie, un doctrinaire ambitieux ; Daviger de Hauranne, le plus actif de tous, réunit, l'été à la campagne son genre Target, Chaugarnier qui est une momie et deux ou trois académiciens. On parle, on critique le gouvernement mais on aurait diablement peur s'il était renversé. — Quant à Thiers, je n'ai pas besoin de vous dire quel conspirateur cela fait ! Ajouter que son entrée à la Chambre n'a pas plu. — D'Haussonville et Viet succèdent l'exemple de Duchâtel et ne s'occupent pas plus de politique que lui. — Guizot, Barz, Couvillier-Pleury, Prévoist Paillard, voilà le parti entier. — Encore tout ce monde-là n'est pas d'accord ; plusieurs d'entre ceux que je viens de nommer ne se voient presque jamais. — Tenez : à la Chambre, il y a des législatives, républicains rouges, et en fait d'orléanistes ? Qui ? — Il y a Thiers !

Tout cela n'empêche pas, je le répète, que la débâcle arrivait, vous verriez — je crois — un parti orléaniste surgir pour se défendre contre les rouges ; mais personne ne songe à provoquer la crise et aucun d'eux ne l'oserait.

M. — On répand le bruit pourtant que l'armée est travaillée et qu'en Angleterre les Princes s'agi-

tent, qu'ils ont de nombreux correspondants et que, dans ce moment surtout, ils sont pleins d'espérance. — R. — Les émigrés s'agitent tous les jours quand ils croient que le gouvernement dont la chute pourrait leur faire rentrer, comme des fautes, et on le leur dit sur tous les tons il n'est pas étonnant, d'ailleurs, qu'ils le désirent, car ils n'ont pas les mêmes raisons que nous, qui sommes ici, de craindre le grabuge. Quant à des correspondances, après Bocher, avec lequel ils ont des rapports d'affaires, je suis — je pense — leur principal correspondant et cela ne va pas loin, je vous assure. Je pourrais vous montrer les lettres. Quant à un travail dans l'armée, je n'en crois pas le premier mot. En tous cas, s'il y a que chose, cela ne peut être que dans les régions très inférieures.

En un mot, conspiration de paroles ? Oui : on ne se fait pas faute de tenir des propos ; on en tient plus que jamais. Mais des conspirations devant aboutir à des actes, je souhaite pour notre salut à tous qu'il ne s'en trame pas de plus sérieuses parmi les républicains et dans les Sociétés secrètes.

La conversation tombe sur la réorganisation de l'armée.

R. — Les deux seuls raisonnables c'est Thiers et moi ; les autres sont absurdes. Ils criaient comme des souris après Sadova et maintenant ils ne voudraient rien faire ! — Décidément, ce pays-ci est amoitié par le luxe et les jouissances matérielles, et je commence à croire qu'il serait incapable de faire le moindre effort lors même qu'il s'agirait de défendre son indépendance. Le gouvernement a bien sa part de responsabilité dans cet état de choses. — Enfin, quoi qu'il en soit, ce n'est pas moins très alarmant pour ceux qui, comme moi, ne désirent revoir dans les rues de Paris ni barricades, ni Prussiens. J'arrête là cette chronique. Si son côté anecdotique et documentaire pouvait mettre quelque diversion dans les esprits que cette question de l'espionnage trouble et surexcite, je m'estimerai heureux de l'avoir écrite.

PIERRE DE LAMO.

LE FEU A SANTIAGO DU CHILI

Des dépêches particulières annoncent que Santiago, la capitale du Chili déjà si éprouvée par la guerre civile, a été dévastée par un désastreux incendie et que les pertes matérielles s'élevaient à près de \$3,000,000. La légation d'Angleterre a été réduite en cendres, et les personnes qui s'y trouvaient ont eu à peine le temps de s'échapper.

Le feu a éclaté dans une maison de la rue Augustinos, une des principales rues de la ville, et les flammes se sont propagées avec une rapidité effrayante. Tous les pompiers de la ville ont été appelés ; mais la violence du feu était telle que les efforts que l'on pouvait faire pour le maîtriser ne paraissent avoir aucun résultat. L'eau n'a pas tardé à manquer, et à partir de ce moment, on a perdu tout espoir de sauver le quartier incendié. Le grand et bel édifice de l'Université catholique a été l'un des premiers atteints par le feu. Plusieurs personnes qui s'y trouvaient n'ont pas eu le temps de se sauver et ont péri dans les flammes, sans qu'il fût possible de leur porter secours.

La banque de Santiago, la banque Popular, l'hôtel Hermano, et les bureaux du journal El Independiente ont été réduits en cendres, dans l'espace de quelques instants. C'est alors que l'eau s'est épuisée. La foule qui s'était portée aux abords du quartier incendié était si nombreuse, que les troupes ont été obligées d'employer la force pour repousser les curieux. Les maisons situées de l'autre côté de la rue ont pris feu à leur tour, et tout ce que l'on a pu faire a été de les regarder brûler.

Un des incidents les plus dramatiques de l'incendie a eu lieu à la légation d'Angleterre. Avant que le ministre, M. Kennedy, eût pu prévoir le danger, l'édifice prenait feu et était enveloppé d'un véritable tourbillon de flammes. M. Kennedy a eu les plus grandes difficultés à se sauver, et il était partiellement asphyxié lorsqu'il est parvenu à gagner un lieu sûr. On dit que la

légation d'Allemagne et celle du Nicaragua ont été détruites aussi comme celle d'Angleterre. Au bout de quelques heures, il est enfin revenu assez d'eau dans les conduits, pour permettre aux pompes de fonctionner de nouveau, et c'est alors seulement que l'on a réussi à localiser le feu.

Le nombre des personnes qui ont péri dans les flammes était évalué à trente ou quarante. Le gouvernement accuse les insurgés d'avoir fait allumer cet incendie. Mais on fait remarquer, d'un autre côté, que ce n'est la première fois que Santiago est ainsi éprouvée par le feu. Au mois de décembre 1863, notamment l'église des Jésuites a été détruite par un incendie, et mille personnes environ, la plupart des femmes et des enfants, ont péri dans les flammes.

UNE PANIQUE AU CIRQUE

On mande de la petite ville de Carlyle (Illinois) qu'une de ces dangereuses paniques, comme il peut toujours s'en produire dans un endroit réserré et bondé de monde a eu lieu dans cette ville, par suite de la destruction par un coup de vent de la tente d'un cirque ambulante, au milieu de la représentation. C'est par un de ces hasards aussi heureux qu'inexplicables que des vingtaines de femmes et d'enfants renversés, foulés aux pieds dans le sautoir-pu-pu général, n'ont pas été tués. Tous les sièges étaient occupés, lorsque tout à coup les câbles retenant la tente au sol se sont rompus, la plupart des poteaux se sont brisés et presque toute l'immense toile est tombée sur les spectateurs. Il s'en est suivi aussitôt une confusion épouvantable, et aux cris de terreur poussés par les femmes et les enfants on eût dit que plus leurs personnes s'avançaient les uns sur les autres. Une femme avait été prise sous un poteau, et quand on l'a dégagée, on a supposé qu'elle était morte ce qui a augmenté encore la frayeur générale. Elle n'était qu'évanouie et elle n'avait reçu que des contusions insignifiantes. Plusieurs enfants étaient tombés ou avaient sautés au bas des estrades et quelques uns s'étaient enfuis en rampant sous la toile. La disparition de ceux-ci a eu pour effet de prolonger la panique, leurs parents étant persuadés qu'ils avaient été tués.

ASSASSINÉ SOUS LES YEUX DES SA-MÉRÉ

La petite ville de Hanover (New-Hampshire) a été mise en émoi par un drame épouvantable. Mme Warden, femme d'un riche fermier, ayant passé la soirée à la ville, s'en retourna à pied à la ferme, située à un mille de distance, accompagnée de ses deux fils, fils et Christe et Fannie, et d'un troisième jeune fille, nommée Louise Goudell. Tout à coup, un individu qui l'on a reconnu pour un jeune garçon de ferme nommé Frank Alamy, bondissant du bord de la route où il était caché, s'est jeté sur miss Christe et l'a saisie à la gorge en s'écriant : "C'est à vous que j'en veux !"

La mère et la sœur de miss Christe ont essé de la défendre ; mais Alamy était armé d'un revolver, et il les a obligés à s'enfuir en entraînant ensuite la jeune fille dans un fourré, la tête de deux coups de revolver dans la tête, et lui a fait subir les derniers outrages. Lo à qui les secours qu'étaient allés chercher Mme Warden et les deux autres jeunes filles sont arrivées, l'assassin avait disparu et le corps de la victime présentait l'aspect le plus affreux que l'on puisse imaginer. Les vêtements étaient littéralement en lambeaux, la poitrine et la tête étaient inondées de sang, et l'œil gauche avait été crevé par une balle.

Miss Christe Warden était une jeune institutrice de vingt cinq ans, ancienne élève de l'école normale de l'Etat, et très populaire dans la région. Alamy était un ancien garçon de ferme de Warden, et avait été renvoyé parce qu'il essayait de courtiser sa fille. Il était plus de vingt ans lorsque la nouvelle du crime a été connue à Hanover. Cependant de nombreux agents de police et hommes de bonne volonté sont partis aussitôt que possible à la recherche de l'assassin ; mais il n'a pu être saisi encore et capturé aux derniers avis. M. Warden père a offert une récompense de \$500 pour l'arrestation du meurtrier de sa fille, et l'on a tout lieu de croire que la ville de Hanover en offrira, aussi une autre.

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES! MEUBLES!

Nouveaux et a Grand Marche.

AMRUBLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A COUCHER DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX, CHEZ

Harris & Campbell.

CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITÉ DES ARTICLES QU'ELLE VEND.

Dix pour Cent de Réduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks.

GRANDE REDUCTION

Sur toutes les TAPISSERIES DOREES PENDANT UN MOIS. J. F. BELANGER 159 Rue Bank

Aux Constructeurs et Entrepreneurs

Douglas & Haines 234 rue Wellington.

CHARBON.

Charbon Bitumineux et Anthracite. O'Reilly & Heney Bloc Russell, Rue Sparks.

POND'S EXTRACT

Pour Les Brûlures Douleurs Blessures Catarrhes Contusions Enrouements Maux d'Yeux Hémorrhoides Hémorrhages inflammatoires

PLUS D'ASTHME

HOTEL SAINT LOUIS

ISRAEL MOREAU, (Du Montreal House, rue Queen Ouest.) PROPRIETAIRE

MONTRES D'OR-DAMES.

BIJOUTIERS EN GROS ET EN DETAIL 98 RUE RIDEAU

A. & F. McMillan

NOUVEAUTES ET MODES. BRYSON, GRAHAM & Co. 146, 154 Sparks. FIDON, PERRON & Co. 44, 51 Rideau. WOODCOCK. 316, 318 Wellington. JOHNS MURPHY & Co. 66, 68 Sparks.

LIBRAIRIE. P. C. GUILLEMETTE, York et Sussex. VINZ ET LIQUEURS. NEVILLE & Co. 47 Rideau.

ENCANTEUR. C. LEVINSKY, 71 George. HOTELS ET RESTAURANTS. HOTEL ST. LOUIS, 43 et 45 York. LE HUB, 548 Sussex.

BOIS ET CHARBON. O. REILLY & HENEY, Bloc Russell.

TOILETTE. DOUGLASS & HAINES, 234 Wellington. BUANDERIE. L. BELANGER, THÈS, 100 Rideau.

STROUD & BROS, 97 Rideau. ÉPICERIES. J. CASEY, 294 et 26 Dalhousie. CHAUSSEURES. R. MASSON, 102 Sparks.

MEUBLES. HARRIS AND CAMPBELL, Coin de Queen. PEINTURES. J. F. BELANGER, 159 Bank. W. HOWE, Rideau. GEO. PHILBERT, rue Da House. HORLOGERIES. A. F. McMILLAN, 98 Rideau. H. NOZÉ, 30 Rideau. J. E. TREMBLAY, 113 Rideau.

CHARROYAGE. LANDRY & THOMPSON, Rideau. PHARMACIE. BELANGER & Co., Rideau et Nicholas. ASSURANCE. A. C. LABRÉE, 121 Rideau. CHAPPELLERIE. R. J. DEVLIN, Sparks. PHOTOGRAPHIE. STUDDO, 117 Sparks. S. JARVIS, 141 Sparks. QUINCAILLERIE. E. G. LAVERDIÈRE, 69 et 75 William.

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex OTTAWA, ONT.

Mardi 21 Juillet 1891

ECHOS DU JOUR

Le Rvd. Père O'Garra, fils de M. O'Garra, magistrat de police, a dit sa première messe dimanche dernier, à l'église Saint-Joseph.

Les funérailles de M. J. Burgess, employé de l'ancien privé, mort subitement dimanche dernier, ont eu lieu ce matin.

La vieille compagnie des chars urbains a décidé de faire mouvoir ses chars par l'électricité et est à faire des arrangements à cet effet.

M. T. J. O. Groulx, avocat, vient d'être nommé député provincial du district d'Ottawa. Il a quitté Hull pour Aylmer, où l'appellent ses nouvelles fonctions.

M. Liéser veut examiner M. J. R. Arnold relativement à son ancien yacht "De Légué" est devenu la propriété du gouvernement. By J. J. By J.

M. Balfour a annoncé hier, dans le parlement anglais, que Lord Salisbury présenterait, à la prochaine session, un projet de loi favorable au Home Rule.

M. Edmond Taché, avocat de la société Fitzpatrick et Taché, ancien du cardinal Taschereau, est mort à l'hôpital Roosevelt à New-York, où il avait subi une opération douloureuse.

La frégate française la NAIADE est entrée dans le port de Québec, dimanche dernier. Après avoir doublé l'île aux Saussaies, elle a tiré une salve de vingt et un coups de canon.

Le comité des comptes publics a siégé hier et cet après-midi. M. Barron a demandé que les comptes et pièces justificatives des agents payés à M. G. Poston, B. H. Lesueur, Mlle Jane Craig, Mlle A. Graham, Madame Graham, A. C. Macdonald, M. P. Wright, A. E. Meighen et Mlle Falconer, par le ministère des postes, soient produits devant le comité.

M. S. Sillitoe, comptable, est nommé de comparateur ainsi que le capitaine Poulton et M. John Graham.

Les dépêches de Londres nous apprennent que Lord et Lady Mount Stephen et Lady Northcote, sont actuellement à Hambourg. Ils reviendront en Angleterre le 27 de ce mois et Lord Mount Stephen ira alors siéger à la chambre des Pairs.

Lord et Lady Mount Stephen front passer l'autonne à Faskally House, en Ecosse, où il reçoivent un grand nombre de visiteurs, pendant la saison de la chasse. Faskally House est un endroit charmant, sur les bords de la Tummel, et les célèbres chutes de ce nom se trouvent à une petite distance du château. C'est un vaste domaine où le gibier abonde.

M. A. Stécal, surintendant de l'Impératrice nationale, est arrivé hier soir, des Chutes Niagara. Il est le bon de voir d'une bonne santé, quoique les quelques jours de repos qu'il ait eus, aient contribué à améliorer son état.

M. Stécal croyait devoir prendre encore deux semaines de congé, d'après l'avis de ses médecins, mais les rumeurs qui ont été mises en circulation sur son compte, lui ont fait changer d'avis. Il est parti hier soir, et sera de retour à Ottawa le 27 de ce mois.

Nous recevons un nouveau journal LA SENTINELLE publié à Montserrat. On annonce qu'il est rédigé en collaboration, et nous ajoutons : sans l'inspiration, sans doute, de M. Choquette, député du comté. Nous prenons dans le premier numéro, la profession de foi suivante, laquelle nous engage à souhaiter succès au confrère :

"LA SENTINELLE s'engage à faire bonne garde autour de nos institutions, notre langue et nos droits et espère qu'avec ces dispositions, le public lui fera bon accueil et lui permettra de mettre ses engagements à exécution.

Le dernier numéro du SPECTATEUR, que nous avons sous les yeux, nous permet de constater une amélioration sensible dans la rédaction de ce journal. Nous espérons que le confrère continuera cette noble méthode, qui est de nature à la recommander auprès des gens sérieux. Le rédacteur de ce journal, par le passé, n'était pas du tout ce qu'il fallait pour notre population.

Les trinités et les personnalités y occupent une place trop considérable, pour qu'il ne soit arrivé à commander le respect du public. Nous espérons qu'avec la rédaction actuelle, LE SPECTATEUR se rangera avec les journaux sérieux.

M. Beauvolet, député de Berthier a demandé hier, en chambre, la correspondance échangée entre le ministre des postes et les propriétaires du journal LE CANADA, au sujet de la suspension de la publication du tableau indiquant les heures d'arrivée et de départ des malles du bureau de poste d'Ottawa.

M. Beauvolet a profité de cette occasion pour censurer le ministre des postes de son mépris de nos compatriotes, en ne les jugeant pas dignes de la même considération qu'il accorda à ses propres frères anglais. Le député de Berthier a donné ce qu'il croyait être, les raisons qui ont fait agir le ministre Haggart. Les deux députés d'Ottawa n'ont pas eu un mot à dire, l'un était absent et l'autre était distrait.

Nous aurons à revenir bientôt sur cette question.

LE METIER DU "CITIZEN"

Naturellement, le CITIZEN, qui est au service du gouvernement et dont le programme est d'approuver tout ce que font les ministres en particulier ou l'ensemble, est forcé de venir à la rescousse des ministres Dewdney et Haggart, présentement à la merci du CANADA.

Cela ne nous surprend pas, tout au contraire, nous pensions que notre confrère se serait fait entendre plus tôt. Car il faut avouer que, pour un journal, dont le métier est de prouver que tout est beau et tout est bien quand même, il ne faut pas seulement faire des efforts, pour plaire à ses maîtres, mais il faut les faire à temps.

Autrement on court le risque de perdre sa réputation auprès de ceux qui tiennent en main, les faveurs publiques.

Nous espérons, pour notre confrère, que les chefs du parti conservateur lui tiendront compte de la diligence de son positionnement, car on admettra que, blanchir les nègres est un métier bien difficile. Prouver que Dewdney et Haggart ont de l'effort, avec laquelle on fait des ministres ; qu'on en dise ce qu'on voudra, ce n'est pas une petite affaire.

Non, monsieur M. White, l'implication du CITIZEN à entrer en campagne et nous l'exhortons au courage.

Pour se donner une contenance, le confrère, crie à la dignité. Ce qui est bien de nature à faire rire les gens sérieux, car pour le CITIZEN, crier à la dignité, c'est bien le grand qui crie, au voleur.

Qu'y a-t-il de déshonorant à dire qu'un ministre a gagné son avancement par des moyens inavouables. Nous croyons que la partie déshonorante de l'affaire, c'est de l'approuver, et c'est ce que fait le CITIZEN. Il sait très bien que celui qui devait être appelé au ministère, au moment où Haggart l'a été ; c'est John Peter White, aujourd'hui orateur de la chambre des Communes. Tout le monde sait que M. White aurait été une excellente acquisition pour le cabinet, tandis que Haggart en a été l'humiliation.

Le CITIZEN va-t-il prétendre que M. White n'avait pas des droits à entrer dans le cabinet auxquels Haggart ne pouvait jamais aspirer.

Allons donc, on ne prend pas les gens pour des fous.

Pour venir prétendre que Haggart a été choisi, parce qu'il était le plus ancien représentant de la partie, est d'Ontario, il faut avoir une effronterie étonnante.

Non, monsieur M. White, il ne faut pas être appelé. Mais Haggart est venu dire à Sir John : qu'avec Dewdney dans le cabinet, lui se séparait du parti conservateur et devenait un adversaire dangereux ; non pas par son prestige, ni sa force, mais bien et simplement parce qu'il connaissait des secrets de parti. Le CITIZEN peut-il nier cela ? Peut-il nier que Haggart, avant d'aller voir Sir John a exprimé en plein hôtel "Russell" sa désapprobation du choix que venait de faire son chef, dans la personne de Dewdney ? Peut-il nier que Haggart a fait une scène du même genre, au "St. Lawrence Hall" à Montréal, dont a parlé le HERALD ? Le FREE PRESS n'a-t-il pas dit, dans le temps que Haggart était arrivé en enloutant les portes du conseil privé ? Le CITIZEN n'a-t-il pas prouvé le contraire.

Enfin pour resumer notre pensée Le CITIZEN peut-il nous dire : s'il y a dans le monde un chef de gouvernement, sain de corps et d'esprit, qui choisit Haggart, comme un de ses lieutenants, en laissant de côté M. Peter White, sans que le couteau lui soit mis sur la gorge. Répétez s'il vous plaît.

Quant à la raison d'ancienneté invoquée par le confrère, ça ne tient pas debout. Si cette raison là en est une, Sir John en choisissant Dewdney comme ministre, déclarait donc, que les représentants du Manitoba et du Nord-Ouest étaient des imbéciles.

N'est-ce pas que ça en a l'air ?

Par une loi onéreux qui vient d'être adoptée au sénat, le principe de la journée de dix heures est définitivement consacré en France.

On mande de Paris que d'ins conversation avec un reporter, M. Pector, président du comité d'exportation de la chambre de commerce, a dit que le rapport du comité relatif à l'exécution de Chicago avait été approuvé par la chambre de commerce et transmis à y a quelques jours à M. Roche, ministre du commerce et de l'industrie.

M. Pector dit que, dans ce rapport, le comité engage les fabricants et commerçants parisiens à envoyer leurs produits à Chicago, et au même temps demande au ministre de s'efforcer d'obtenir des modifications au régime douanier rigoureux des Etats-Unis qui tient en échec le commerce français.

Une dépêche adressée au HERALD de New-York rapporte un événement dramatique survenu à Valparaiso, où deux torpilleurs du gouvernement chilien, le Lynch et le Condell étaient revenus après avoir exécuté le transport impérial qui avait conduit deux mille hommes de troupes à Coquimbo. Ces deux torpilleurs sont d'une grande importance pour le gouvernement de Balmaceda, et les insurgés avaient embauché à prix d'argent des hommes de leurs équipages mêmes pour les faire sauter. Le complot a été découvert. Dix conspirateurs ont été arrêtés et traduits immédiatement devant un conseil de guerre.

Condannation d'un anarchiste. M. Xavier, 21 juillet.—La Cour d'assises a jugé et condamné hier un anarchiste nommé Xavier. Celui-ci, fils d'honorables cultivateurs de la Vendée, est âgé de 27 ans. Il a passé quatre années à la Prison de Bellevue, où il était cité comme un modèle.

Le brigandage en Turquie

L'Allemagne et la Russie

L'usage du Nickel en France

NOTES DE ROME

Condamnation d'un Anarchiste

Courrier de Berlin

EVASION DE PRISON

NOUVELLES DE PARTOUT

LE BRIGANDAGE EN TURQUIE

(D'après correspondance particulière)

VIENNE, 21 juillet.—Il paraît que chaque fois que les européens qui habitent Constantinople sont en danger, on annonce que le brigandage en Turquie, les "serients", à Allah, voilà encore quelque chose qui va troubler la tranquillité du pays. On ne sait pas si c'est vrai, mais on ne peut pas le nier. Les brigands turcs, qui se font appeler "serients", ont fait beaucoup de mal en Turquie. Ils ont enlevé beaucoup de gens et de biens. Ils ont aussi brûlé beaucoup de villages. C'est très triste.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Le brigandage en Turquie est un grand mal. Il faut que le gouvernement turc fasse quelque chose pour le combattre. Les européens qui habitent Constantinople ont peur de ces brigands. Ils ne peuvent pas aller travailler tranquillement. C'est très dommage.

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SEANCE DU 20 JUILLET

M. Clark Wallace, président du comité des Comptes Publics, demande que permission soit accordée au comité d'enquêter sur tous paiements faits à M. T. T. en rapport avec le bureau d'immigration à Winnipeg ; il demande aussi que la preuve produite devant le comité au sujet de M. Langworthy soit imprimée. Accordé.

En réponse à M. Frémont, M. Bovell dit que le gouvernement mettra dans quelques jours sur le bureau de la chambre la législation promise au sujet des obligations du chemin de fer du nord. Le retard est dû au fait que la législation n'était pas encore prête.

M. Mills demande s'il y a quelque vérité dans la rumeur que M. Jennings, l'un des ingénieurs actuellement employés à vérifier les canalis des soumissions du Crosswall, devait être nommé ingénieur en chef du département des Travaux Publics. Sir Hector Langevin répond que le gouvernement ne connaît rien de la proposition, en dehors de ce qui a paru dans les journaux.

M. Cameron demande copie de toute correspondance, pétitions et mémoires, jusqu'à ce jour, en ce qui concerne la construction de la ligne de chemin de fer à travers le comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le comité des Comptes Publics et le ministre des Travaux Publics au sujet de la population totale de la ville, est-elle prise de la population totale du comté d'Inverness et Richmond dans le comté d'Inverness.

M. Beauvolet demande copie de la correspondance échangée entre le



FEUILLETON du CANADA

UN MYSTÈRE

LA DIANE DE L'AMOUR

CINQUIÈME SÉRIE DE LA FEMME MYSTÉRIEUSE.

(Suite)

On ne peut refuser cela à un futur mari. A quelle heure veux-tu te lever, petite ? On te mettra sur une chaise, en déshabillé. Le médecin m'a dit que cela ne pouvait faire que du bien.

—Ah ! bonne maman, ne pouvez-vous me dispenser de recevoir des visites ?

—Mais ce n'est pas une visite cela, un homme dont tu vas porter le nom dans quelques jours.

—Bonne maman, je vous en supplie, excusez-moi après de lui ! Oh ! oui, auprès de lui surtout ; faites-lui comprendre.

—Quoi donc ?

—Je vous l'ai dit, bonne maman... que je ne veux plus me marier.

—En voici bien d'une autre ! mais les accords sont faits ! Ce mariage a été annoncé à tout le monde ; les journaux mêmes en ont parlé. Ce serait une injure à faire à la famille que j'honore le plus après la mienne, au colonel de ton frère... Que dirait monseigneur, qui a promis de venir officier lui-même, et qui nous fera, ainsi que son grand vicar, l'honneur de passer cette journée au château ? C'est déjà bien assez désagréable d'avoir été forcée de lui envoyer ton frère pour le prévenir que ton mariage était ajourné. Mais tu es folle, petite, archifolle, entendistu bien ? Et ce n'est pas dans un couvent, c'est aux Petites-Maisons qu'il faut l'envoyer, malheureuse enfant ! Est-ce que tu n'as pas songé à toutes les conséquences d'un pareil acte ?

—Je ne songe qu'à cela, bonne maman, depuis que je suis malade dans mon lit. Oh ! rien qu'à cela.

En prononçant ces derniers mots, mademoiselle de Chalandray se prit à pleurer à chaudes larmes.

—Claire, reprit la douairière d'un ton sévère, j'ai besoin de me rappeler, en effet, qu'vous êtes malade plus malade même sans doute qu'on ne le croit, pour vous excuser un peu. Ces pleurs, cette résolution, fruits d'une imagination exaltée, le trouble même où je vous vois, tout cela ne peut être que la conséquence d'un nouvel accès de fièvre. Je vais faire rappeler le médecin, je reviendrai vous voir seulement quand je saurai par lui que la fièvre vous a quittée, que vous êtes redevenue raisonnable, et que vous êtes prête à recevoir avec moi votre futur mari.

—Bonne maman, chère bonne maman, balbutia la jeune fille d'une voix entrecoupée par des larmes qui devenaient presque des sanglots; je vous en prie en grâce, quand vous reviendrez auprès de moi, revenez seule !

—Non, ma fille, MM. de Montmagny oncle et neveu m'accompagnent. C'est leur droit, et votre devoir à vous est de les recevoir comme ceux qui, après moi et votre frère, vous tiennent désormais de plus près.

—Bonne maman, si je n'étais pas dans mon lit, je tomberais à vos genoux et je vous prierais si fort et si bien...

—Arrêtez, Claire, pas un mot de plus. Autrement vous me forcerez à croire, ce que je ne puis ni ne veux admettre à aucun titre, que ma petite-fille, que l'objet de mes chères affections, n'a pas craint de se laisser surprendre par un petit prestolet indigne d'elle, par le fils d'une servante ; il faut bien que je vous le dise à mon tour, maintenant, et, d'après tout ce qui s'est passé ici depuis quelque temps, il est évident que je ne vous apprendrais rien qu'en vous parlant de celui que je ne veux pas nommer. Si je l'ai accueilli, si j'en suis venue au point de lui faire bonne mine, moi une la Roche-d'Eon ! c'est à cause de votre frère, vous le savez bien. Et puis il cachait son jeu si adroitement, le petit hypocrite ! Il m'avait presque convertie, le brigand ! le serpent ! Oh ! cela ne m'arrivera plus, jour de Dieu ! cela ne m'arrivera plus.

Claire garda le silence. Aussi bien elle avait le visage caché sous son mouchoir pour essuyer ses larmes qui coulaient abondamment de ses yeux et pour étouffer les sanglots qui menaçaient de la suffoquer.

—Allons ! s'écria la douairière en se levant avec une certaine dignité, je vous quitte ; vous avez besoin de repos et de sommeil. J'espère que ce repos et ce sommeil changeront le cours de vos idées ; mais s'il en devait

être différemment, je vous préviens, je ne saurais plus voir en vous une personne de mon sang, et vous ne seriez plus pour moi, au couvent ou ailleurs, qu'une étrangère.

La-dessus la marquise de la Roche-d'Eon sortit majestueusement de la chambre, non moins raide et le visage non moins grimaçant que si elle eût avalé sa canne.

Comme elle regagnait ainsi son appartement, elle rencontra le colonel, qui venait au-devant d'elle pour lui demander des nouvelles de mademoiselle de Chalandray et à quel moment de la journée Gaston pourrait obtenir audience. Madame de la Roche-d'Eon ne laissa pas que d'être assez embarrassée pour lui répondre. Car, tout en faisant cause commune avec les Montmagny, elle comprenait que c'était brouiller les cartes à tout jamais que d'apprendre à l'un d'eux ce qui venait de se passer dans la chambre de Claire. Elle se contenta donc d'expliquer l'altération trop manifeste dont ses traits portaient l'empreinte par un redoublement de fièvre de Claire, ajoutant qu'elle allait renvoyer inconsciemment le médecin. Le colonel ne fit pas tout à fait dupe de cette réponse, et regardant fixement son interlocuteur :

—Ah ça ! marquise, s'écria-t-il, je suis un vieux renard auquel on n'a pas encore trouvé moyen de couper la queue. Je vous avoue donc que je serais bien trompé s'il n'y avait pas dans ce redoublement de fièvre un petit reste d'ingestion de lieutenant Robert.

—Ah ! fi ! colonel, si, d'une pareille supposition ! reprit la marquise avec affectation ; s'il en était ainsi, je renoncerais de reconnaître incontinent Claire de Chalandray pour ma petite-fille ; mais cela n'est pas, cela ne peut être. On n'est pas sotté à ce point.

—Eh ! mais, repartit flegmatiquement le colonel, sous ce rapport, marquise, combien comptez-vous de femmes spirituelles ? Au surplus, tranquillisez-vous, j'ai pris mes mesures pour une élimination complète, absolue de ce petit lieutenant, et, à moins que...

Comme il parlait ainsi, son attention se trouva appelée par une voiture qu'il voyait approcher dans la direction du château et qui venait de s'engager dans la grande avenue d'ormes séculaires qui y conduisait.

—Diable ! diable ! ajouta-t-il en braquant son lorgnon sous son arcade sourcilière, si je ne me trompe, c'est une carriole de votre connaissance et de la mienne aussi, marquise, que j'aperçois là bas dans l'avenue.

—En effet, dit madame de la Roche-d'Eon, c'est la carriole du meunier qu'on a réparée à mes frais et il me semble que c'est la petite du moulin qui est dedans, avec son père et le hussard. Il faut les faire consigner à la grille sur-le-champ. Je ne veux plus que ces croquants-là mettent le pied au château.

—Vous avez tort, marquise, très-grand tort. A la guerre, quand on met la main sur des espions, on ne les renvoie pas. On les fusille presque toujours, j'en conviens ; mais, avant de les fusiller, on commence par leur arracher du ventre tout ce qu'il est possible d'en tirer. Croyez, madame, c'est quelque bon ange, si vous aimez mieux, qui nous envoie le Bouginier et sa fille. Me donnez-vous carte blanche à leur égard ?

—Il le faut bien, colonel.

—Alors, veuillez me permettre de prendre congé de vous sur-le-champ, en vous priant de donner ordre qu'on envoie le marchand des logis Bouginier chez moi, où je vais l'attendre. Quant à la petite Lucienne, laissez-la faire. Il me suffit, quant à présent, de voir le père.

Moins de cinq minutes, s'étaient écoulées que la conversation suivante s'engageait entre le colonel de Montmagny et le sous-officier Bouginier.

—Présent, mon colonel.

—Ah ! te voilà, toi ! Quel motif t'amène au château ? ne mens pas, surtout.

—Mon colonel, nous venons, ma fille et moi, pour savoir des nouvelles de la santé de mademoiselle Claire, rapport à l'accident qui lui est arrivé.

—C'est très-naturel cela, et cela prend sa source dans un bon cœur ; mais ne pouvais-tu venir tout seul ?

—Dame ! mon colonel, ma fille est la sœur de lait de mademoiselle Claire, et vous comprenez...

—Parfaitement ; mais je ne saurais pas qu'elle soit également la sœur de lait de madame la duchesse de Sauves.

—Ni moi non plus, mon colonel, et c'est histoire de rire, pour sûr, que vous me dites cela.

—Non, je ne ris pas, imbécile,

et la preuve c'est que, si tu ne me dis pas la vérité, je te renvoie à l'instant même au régiment avec un mot pour l'adjudant, qui te fera mettre à la salle de police. Comprends-tu cela ?

—Oui, mon colonel.

—Ce n'est pas, malheureux. Alors prouve-moi, donc, bêtire, que tu as compris. Ta fille s'est présentée en effet, tout à l'heure pour voir mademoiselle, de Chalandray, et elle n'a pas été admise, auprès d'elle, je le sais ; mais je sais aussi qu'elle a demandé alors à voir madame la duchesse de Sauves, après de quoi elle se trouve en ce moment. J'en conclus, qu'elle était chargée par le lieutenant Robert, d'une double commission, de deux billets à remettre peut-être. Alors, parle animal ! Ai-je deviné juste ?

—Oh ! mon colonel, sur la tête de ma femme et de ma fille, sur mes galons de sous-officier, ce n'est pas un Bouginier qui ferait une pareille chose ; et nous le voudrions que mademoiselle Claire ne le voudrait pas. C'est aussi sur cela qu'il est sûr et certain qu'il y a un bon Dieu.

—Allons ! c'est convenu ; j'y vais à pas de billet pour mademoiselle de Chalandray, j'y consens ; mais je gage qu'il y en a un pour madame de Sauves ?... Réponds tu ?

—Mon colonel, je ne suis pas ici pour vous démentir.

—Tu vois bien... Qu'est-ce qu'il y a dans ce billet ?

—Je ne sais pas, mon colonel.

—Ah ! tu ne sais pas ? tu ne sais pas ?... Eh bien, moi je le devine. Au point où en sont les choses, il ne peut s'agir que d'un rendez-vous. Donc tu ne sortiras pas du château sans m'avoir communiqué la réponse que la duchesse va remettre à ta fille pour le lieutenant Robert.

—Mon colonel, est-ce bien vrai que c'est vous qui me demandez cela ?

—Oui c'est moi, et j'en ai le droit, entendistu bien ? Et ton devoir à toi, comme ton intérêt, est de m'obéir.

—Mon intérêt, peut-être ; mais mon devoir, oh ! non pas, mon colonel, et il faut que vous ayez là, une bien mauvaise opinion du marchand des logis Bouginier pour lui demander ce que vous ne feriez pas, mon colonel, si vous étiez à sa place.

Le colonel demeura quelques instants pensif et comme désarçonné par cette franche et naïve réponse ; puis, après avoir arpenté la chambre pendant quelques instants avec agitation, il s'arrêta tout à coup devant son subordonné, et le regardant fixement :

—En principe, s'écria-t-il, tu as peut-être raison. En fait, tu n'es qu'une double et triple buse. Comment ! tu ne vois donc pas qu'on se moque encore de toi, comme on s'en est toujours moqué depuis si longtemps ?

—Que voulez-vous dire, mon colonel ?

—Je veux dire que celui pour qui tu te sacrifies est l'homme que tu devrais le plus considérer comme un ennemi.

—Un ennemi ! M. Robert ! non, mon colonel, cela n'est pas possible. Je suis pour lui depuis vous comme un vrai caniche, sous votre respect, ne m'arrêtez pas toujours récomposé en affection, en bonté, en tout, quoi ?

—Il n'aurait plus manqué qu'il en fut autrement, après l'abnégation dont tu as constamment fait preuve à son égard, abnégation bien méritoire à coup sûr, car enfin, tu n'ignores pas, non, tu ne peux pas ignorer, que si M. Robert a quelques titres à l'affection de quiconque, dans ta famille, c'est un tout autre sentiment qu'il devrait attendre de ta part.

—Mon colonel ; je ne comprends pas.

—C'est que tu ne veux pas. Tout le monde sait dans le pays, et toi tout le premier, l'origine du lieutenant Robert.

—Possible, mon colonel, possible.

—Il est d'une origine douteuse et tu sais qu'elle est sa mère. Tu t'es montré philosophe dans cette occasion, et tu as peut-être bien fait.

—Sacré mille noms d'une pipe ! mon colonel, est-ce que par hasard tout ce que vous me dites là est... rapport à ma femme ?

—Hein ? plaisir ? tu te permets, je crois, des jurons en présence de ton colonel ? Eh ! mais, il paraît que tu as la langue plus facile à délier que l'intelligence.

—Ma femme ! Lucienne ! balbutiait pendant ce temps-là le vieux marchand des logis, en proie à la plus douloureuse stupeur, oh ! non ! je ne puis croire cela, et, si s'était un autre que vous, mon colonel, je ne sais si... Oh mon Dieu ! mon Dieu !

En même temps Bouginier, entretenu par toutes les sensations qui venaient faire irruptions dans son âme, se couvrit le visage de ses deux mains.

(A continuer)

Bryson, Graham & Cie.

VENTE COLOSSALE SEMI-ANNUELLE.

SURPLUS

Marchandises d'ETE.

Réductions immenses en Etoiles pour Robes, en Manteaux de Soie en Mousselines, en Dentelles, en Bonneterie, en Gants, en Circaires, en Parapluies, en Indiennes, en Girghans, en Essuie Mains, en Nappes, etc., etc.

Placez votre piastre ! où elle vous rapporte le plus. La chance d'acheter pour une piastre chez nous, est souvent bien plus grande que vous ne le croyez. Nos marchandises sont marquées en chiffres connus, vous trouverez chez nous tout ce dont vous avez besoin, et sans aucun trouble.

Bryson, Graham & Cie.

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND 207, rue St-Honoré, à PARIS

SOLUTION PAUTAUBERGE AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX GRÉSOÏTE

THE GUTTA PERGHA & RUBBER MFG CO OF TORONTO

Solution d'Antipyrine de TROUETTE

PLUS D'ASTHME

MUNN & CO SCIENTIFIC AMERICAN AGENCY PATENTS

LINIMENT GÉNEAU 36 ANS DE SUCCÈS

KENDALL'S SPAVIN CURE

KENDALL'S SPAVIN CURE

Warner's Safe Cure Cures Symptoms of many Diseases by curing Kidney Disease

Plus Grande Vente Generale TEMPS MODERNES, JEUDI, LE 16 JUILLET, John Murphy & Cie.

Parfums ESS. ORIZA SOLIDIFIÉS

MANQUE DE FORCES LE FER BRAVAIS

Publie par ABONNEMENT LE CANADA Journal Quotidien d'Un An en Ville... INTOXICATION VOLONTAIRE L'ALCOOL, L'ETHER, LE H...